

Les personnes: notre plus précieuse ressource

Déclaration de l'Association canadienne de caution sur la diversité, l'équité et l'inclusion

Tout en poursuivant ses efforts en vue de promouvoir les intérêts de l'industrie des cautionnements, l'Association canadienne de caution reconnaît que le succès ne peut être obtenu qu'en optimisant son utilisation des compétences, des talents, des visions et de l'expérience de sa main-d'œuvre et d'autres intervenants. C'est un truisme d'affirmer que la vigueur et l'efficacité d'une organisation ou d'une industrie reposent essentiellement sur la vigueur et l'efficacité des personnes qui en font partie. Bref, nos ressources humaines seront toujours notre atout le plus précieux.

Dans cette optique, l'association adopte sans réserve le principe selon lequel chaque personne humaine a le potentiel de devenir un agent indispensable à notre succès. Chaque personne possède son propre bagage de talents, de compétences et de spécialisations et le défi de toute organisation consiste à détecter, à mobiliser et à exploiter le bagage propre à chacun.

En ce qui concerne notre association, la première démarche visant à relever ce défi sera de faire en sorte que travailleurs, membres et intervenants, qu'ils occupent des postes de direction, de subalterne ou de bénévole, soient encouragés à participer pleinement à nos activités et initiatives.

*L'Association canadienne de caution réaffirme sa volonté de créer et de maintenir un milieu de travail tout à la fois accueillant, inclusif et favorable pour **tous** les participants, et ce, quels que soient leur race, ethnie, genre, identification sexuelle, âge, statut socio-économique, culture, orientation sexuelle, aptitudes physiques et mentales, philosophies, idées ou croyances.*

À l'appui de cette résolution, l'association s'engage à adopter les mesures suivantes:

- 1) Encourager et faciliter une culture d'inclusion au sein des entreprises membres. Reconnaissant que les préjugés, conscients ou non, continueront d'influer sur les décisions en matière de ressources humaines, même chez les décideurs les mieux intentionnés, l'Association canadienne de caution adoptera les mesures suivantes:
 - a. Mise sur pied d'un Centre de ressources sur la diversité, l'équité et l'inclusion occupant une place nouvellement établie sur notre site Web. On y trouvera des articles, des publications et des vidéos offrant des données utiles destinées à aider les membres à discerner et à réduire autant que possible l'incidence des préjugés susceptibles d'exclure l'apport de participants qualifiés.
 - b. Dans la poursuite du même objectif, organisation d'une série de webinaires et séances d'information sur les questions de diversité, d'équité et d'inclusion. Ces activités seront accessibles à tous les membres de l'ACC et feront appel à des animateurs qui sont des experts en ressources humaines.
 - c. Remise d'un prix annuel à l'entreprise membre ayant fait le plus pour assurer la diversité et l'inclusion dans son milieu de travail.

- 2) Dans le cadre de ses propres activités et de la gestion quotidienne de ses affaires, l'Association canadienne de caution est déterminée à maintenir un milieu de travail équitable, tolérant et inclusif. Plus précisément, l'association ne tolérera pas les manques de respect ou les manifestations d'intolérance d'un employé ou d'un bénévole à l'égard d'un autre employé, d'un intervenant extérieur ou de toute autre personne avec qui l'employé ou le bénévole entre en contact dans la poursuite des activités de l'association.

De plus, nous chercherons toujours à adopter une approche d'inclusion totale lors de l'embauche d'employés ou de bénévoles, l'objectif étant de veiller à ce que nos efforts reflètent l'éventail d'idées et de perspectives le plus large possible et que nos intervenants bénéficient des services les plus efficaces.

- 3) Favoriser un esprit d'identification et d'inclusion pour ceux qui souhaitent accroître leur connaissance de l'industrie et de l'association en établissant un programme d'apprentissage/mentorat axé sur le conseil d'administration. Ce programme permettra notamment aux membres du conseil d'administration de nommer un participant ayant des caractéristiques contribuant à la diversité de participer aux activités du conseil d'administration de l'association.

C'est uniquement en adoptant une perspective d'inclusion totale que nous parviendrons à créer un milieu de travail productif, viable et avantageux pour l'organisation et ceux qui y travaillent. C'est uniquement par le truchement de la diversité de participation que nous parviendrons à prendre en compte l'éventail complet des perspectives et des points de vue dans l'élaboration de nos projets. Une telle démarche n'est pas seulement moralement et socialement responsable; c'est une bonne affaire.

Approuvé par le Conseil d'Administration de L'ACC le 8 juin 2021
